

## PROGRAMME

# Droit de propriété (principe et limites)

REF : DFO-010

**Contexte :**

Le Code civil détermine les principes fondamentaux du droit de propriété. La demi-journée sera consacrée à l'étude des prérogatives attachées au droit de propriété, à ses applications particulières (indivision, mitoyenneté...), aux limites qui ont été définies par la jurisprudence (abus de droit, trouble de voisinage, principe de proportionnalité) et aux actions en justice destinées à protéger la propriété immobilière.

**Textes :**

Code civil

Actualité jurisprudentielle

Lien du site boutique : <https://urlz.fr/kpoe>**Durée**

4.00 heures (0.50 jours)

**Type d'action de formation**

Action de formation

**Objectif(s) pédagogique(s)**

- Etre capable d'appréhender les règles fondamentales du droit de propriété et leur évolution

**Contenu de la formation**

- I.- Les prérogatives de la propriété
  - A.- Le droit d'usage
  - B.- Le droit de jouissance
  - C.- Le droit de disposer
- II.- Les limites à la propriété immobilière
  - A.- L'abus de droit
  - B.- Les troubles anormaux de voisinage
- III.- Les actions en justice garantissant la propriété
  - A.- Les actions judiciaires fondées sur la défense du droit de propriété (action en revendication, action en démolition...)
  - B.- L'émergence du principe de proportionnalité

**Profils des apprenants**

- Avocats, agents immobiliers, notaires, géomètres-experts.

**Pré-requis**

Aucun pré-requis pour cette action de formation

## Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER  
69287 Lyon cedex 02  
Email: [formation@groupe-edilaix.com](mailto:formation@groupe-edilaix.com)  
Tel: +33472497911



### Organisation de la formation

#### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

#### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

#### Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN [formation@groupe-edilaix.com](mailto:formation@groupe-edilaix.com). (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

#### Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

### Conditions générales d'inscription et de vente sur [www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

### [Livret d'accueil participant](#)